Label Villes et Villages Fleuris

(https://ville-cachan.fr/label-villes-et-villages-fleuris/)

En un peu plus de 100 ans, Cachan s’est développé tout en préservant de nombreux espaces de nature : parcs, jardins, promenades ou encore sentes.

Depuis 2022, avec la participation des Cachanaises et des Cachanais, la municipalité a créé plusieurs espaces végétalisés, permettant ainsi de dépasser les 15 m² d’espaces verts publics de proximité par habitant : Montée aux vignes, extension du square René-Louis Lafforgue, abords de l’hôtel de ville, jardin Belle du Berry, jardin partagé de la résidence Courbet.

Dans les prochaines années, la présence de la nature sera renforcée avec la création d’un campus paysager de plus de quatre hectares au coeur de la ville comportant notamment un espace boisé classé
et une prairie.

La Ville de Cachan est la 4e ville du Val-de-Marne à avoir obtenu la distinction « 4 Fleurs ». Son obtention en 2015 a été célébrée par la plantation, dans le parc Raspail, de l’arbre de la quatrième fleur (un Sorbus aria), en présence des habitants. En 2018, la Ville a reçu le Prix de la diversité végétale.

Le renouvellement du label en 2021 et en 2024 a mobilisé activement les services. Son obtention est la reconnaissance d’un engagement et d’un travail continu tout au long des années, qui porte aussi bien sur le fleurissement de la ville, les aménagements paysagers, les aqueducs et fontaines, mais aussi sur la propreté des rues et les nombreuses actions menées en faveur de l’environnement et du développement durable.



En 2024, Cachan est à nouveau dinstiguée par l’obtention de la distinction « 4 Fleurs » du label Villes et Villages Fleuris.

Pôle Cadre de vie

+33 1 49 69 13 22

cadredevie@ville-cachan.fr



Maëlle Bouglet

8e adjointe

Nature en ville ; transition écologique ; plan de résilience ; bien-être animal.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr